

SAINT-RAPHAËL



*Les membres du conseil ainsi que
toute l'équipe municipale vous souhaitent*

Joyeuses FÊTES

IMPORTANT

PARADE DE NOËL – 13 DÉCEMBRE

SOIRÉE "TRAD" – 20 DÉCEMBRE

HORAIRE SPÉCIAL DES FÊTES –
COLLECTE DE DÉCHETS (voir en page 26)

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël Qc GOR 4C0
Téléphone : 418 243-2853
Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca
Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

| | |
|---------------------------------|--------------|
| C.F.E.R | 418 243-3757 |
| CPE Belle Enfance | 418 243-3545 |
| Chalet Intergénérationnel | 418 243-2853 |
| École La Source | 418 243-2999 |
| Maison Des Jeunes | 418 243-3457 |
| Permis de feu | 418 243-2853 |
| Pharmacie | 418 243-2040 |
| Bibliothèque | 418 243-3437 |
| Centre communautaire | 418 243-2853 |
| Édifice communautaire | 418 243-2853 |
| FADOQ Saint-Raphaël | 418 243-2311 |

CALENDRIER DES DATES DE TOMBÉE DU JOURNAL

| ÉDITIONS | DATES DE TOMBÉE | DISTRIBUTION |
|----------|-----------------|--------------|
| Janvier | 10 décembre | Fin décembre |
| Février | 15 janvier | Fin janvier |
| Mars | 15 février | Fin février |

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité.

Informations : **418 243-2853 poste 105**
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël

Collaboration : Services municipaux et organismes

Infographie et impression : P.A.Morin Impression Design
www.pamorin.com

MOT DU MAIRE



Chers citoyennes et citoyens de Saint-Raphaël,

Je suis très heureux et énormément fier que vous m'avez accordé votre confiance pour un deuxième mandat.

Je désirais ce nouveau mandat du fait qu'enormément d'effort et de travail ont été fait pour remettre notre municipalité sur le droit chemin

et qu'il y a tellement de nouveaux projets à venir.

Merci de tout cœur de me permettre de continuer sur cet élan de croissance et de prospérité.

Durant la campagne électorale j'ai entendu tellement de commentaires irrespectueux envers des gens qui travaillent très dur pour vous et votre bien-être mais j'ai aussi entendu tellement de belles choses encourageantes et motivantes ce qui me donne le courage et la force de continuer à protéger vos intérêts et de mettre en lumière la croissance et la prospérité de Saint-Raphaël.

La première chose est d'établir les priorités sur les dossiers actuels et futurs afin de travailler dans un climat de confiance et de sécurité et aussi d'être réaliste pour maintenir la gestion saine de notre communauté.

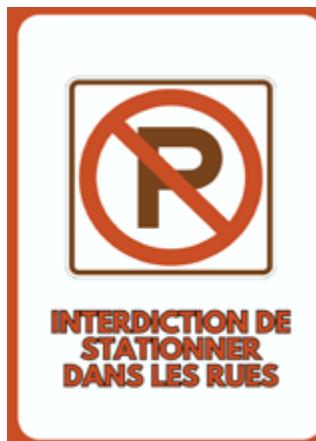
Je ne vous ferai pas de grandes promesses mais chose certaine, je serais toujours à votre écoute et dans le plus grand des respects.

Énorme MERCI encore pour le vote de confiance.

Soyez prudent sur les routes en ce début d'hiver.

Et passez de très JOYEUSES FÊTES DE NOËL

Votre maire, Richard Thibault



**DU 1ER
DÉCEMBRE AU 15
AVRIL**

**STATIONNEMENT
DANS LES RUES
INTERDIT LORS
DE CHUTE DE
NEIGE**

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

DU 23 DÉCEMBRE 2025
AU 5 JANVIER 2026

POUR LES URGENCES :
SÉCURITÉ PUBLIQUE : **581-985-9854** OU **911**
TRAVAUX PUBLIC : **581-397-1158**

LES COMPTES DE TAXES VOUS SERONT POSTÉS
LE 26 JANVIER 2026

COMMUNIQUÉ

LA HALTE DES AMIS

L'Assortie Bellechasse offre du répit de jour aux familles de jeunes de 5 à 21 ans porteurs de handicaps vivant dans la MRC de Bellechasse.

OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de socialiser tout en faisant des activités adaptées et des sorties récréatives dans un lieu sécuritaire et conforme à leurs besoins
- Favoriser le développement de l'autonomie et l'intégration sociale
- Offrir du répit aux familles et aux proches aidants



ACTIVITÉS :

- Différentes activités sont proposées pour divertir et amuser les jeunes.
- Les activités sont adaptées aux besoins de chaque jeune.
- Des coûts supplémentaires peuvent être demandés lors des sorties pour payer les frais d'entrée.



INTERVENANTS / ES :

- Nos intervenants/es travaillent dans la bienveillance pour assurer la sécurité des jeunes, répondre à leurs besoins ainsi que fournir de l'aide pour les soins personnels et les repas.

QUAND :

- Les samedis 17 et 31 janvier, 14 et 28 février ainsi que 14 et 28 mars 2026 de 9h30 à 17h

Date limite
d'inscription :
5 décembre 2025

LIEU :

- 355, rue Saint-Jean à Honfleur



COÛT :

- 25 \$ par jour
- **Les frais d'inscriptions aux répits doivent être payer au plus tard 5 décembre 2025 par les familles**
- La mesure d'accompagnement individuelle pour les jeunes qui ont un accompagnement en ratio 1 : 1 doit aussi être payée par les familles le jour même du répit
- Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer pour les sorties et activités spéciales

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Mélina Labonté
Intervenante communautaire
intercom@aphbellechasse.org
418-982-3328 poste 5



COMMUNIQUÉ

L'Escale du samedi

L'escale c'est un lieu de relâche et de découvertes pour toutes les personnes de 15 ans et plus avec un handicap (DI, DP, TSA) qui sont autonomes et sans trouble de comportement, vivant en famille naturelle.

Objectifs :

- Faire des activités stimulantes et adaptées à l'âge et aux capacités des personnes
- Favoriser l'autonomie et la prise de décision en permettant aux participants de faire la programmation avec les intervenants
- Faire des sorties pour découvrir de nouvelles choses
- Offrir du répit aux familles et proches aidants

Activités :

- Activités sportives et de plein air
- Ateliers de jardinage et culinaires
- Activités artistiques et culturelles
- Jeux de société et quiz
- Sorties diverses

**Date limite d'inscription :
5 décembre 2025**

Intervenants/es :

- Les intervenants de L'Escale sont jeunes et dynamiques. Ils travaillent dans la bienveillance pour favoriser l'autonomie et susciter la participation de tous.



Coût :

- 25 \$ par jour
- **Les frais d'inscriptions aux répits doivent être payés au plus tard le 5 décembre 2025** par les familles
- **La mesure d'accompagnement individuelle** pour les jeunes qui ont un accompagnement en ratio 1 : 1 doit aussi être **payée par les familles le jour même du répit**
- Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer pour les sorties et activités spéciales



Dates :

- 10 et 24 janvier, 7 et 21 février ainsi que 7 et 21 mars 2026 de 9h30 à 17 h



Lieu :

- 355, rue Saint-Jean à Honfleur



Information et inscription :

Mélina Labonté
Intervenante communautaire
intercom@aphbellechasse.org
418-982-3328 poste 5



COMMUNIQUÉ



Cabinet de la
lieutenante-gouverneure du Québec

Québec, le 5 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son Programme des distinctions honorifiques, l'honorable Manon Jeannotte, Lieutenant-gouverneure du Québec, souhaite remettre la **Médaille de la Lieutenant-gouverneure pour les personnes aînées** à des citoyennes et citoyens remarquables dont l'engagement et la bienveillance enrichissent la vie de leur communauté ou organisme.

Année après année, cette distinction met en lumière des femmes et des hommes inspirants qui, par leur générosité, leur sens du devoir et leur esprit d'entraide, contribuent à bâtir un Québec plus solidaire et plus humain.

Nous faisons donc appel à votre précieuse collaboration, tant pour soumettre une ou plusieurs candidatures, que pour diffuser l'information auprès des organismes et partenaires de votre milieu. Grâce à votre soutien, nous pouvons reconnaître et célébrer celles et ceux dont le parcours exemplaire témoigne de la vitalité, de la sagesse et de la richesse d'expérience des personnes aînées.

La cérémonie de remise des médailles, présidée par la lieutenant-gouverneure, se tiendra au printemps 2026 dans votre région administrative. Cet événement empreint d'émotion et de fierté demeure un moment privilégié pour honorer publiquement ces citoyennes et citoyens d'exception.

Dans un souci d'efficacité et de respect des principes de développement durable, **toutes les démarches de mise en candidature s'effectuent désormais entièrement en ligne.**

Informations importantes

- Date limite pour soumettre les candidatures : **1^{er} février 2026**
- [Formulaire de mise en candidature](#) disponible sur le site à partir du 1^{er} novembre 2025
- Renseignements supplémentaires disponibles [sur le site](#)

Pour nous joindre

Courriel : distinctions@mce.gouv.qc.ca

Téléphone (sans frais) : 1 (866) 791-0766

Nous vous remercions chaleureusement pour votre collaboration constante et pour votre engagement à faire rayonner la contribution inestimable de nos personnes aînées à la société québécoise. Ensemble, honorons celles et ceux qui, par leur parcours et leurs actions, continuent d'inspirer les générations à venir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le directeur de cabinet,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Navel".

Christophe Navel, Ph. D.

1050, rue des Parlementaires, Québec, Québec, G1A 1A1

COMMUNIQUÉ



Municipalité de
Saint-Raphaël

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL



Consultation - Avis de notification du public

Montréal, le 17 novembre 2025

OBJET : Implantation d'un site de télécommunications par TELUS
Coordonnées géographiques : 46.777658, -70.695719
Référence TELUS : PQ105812 – Saint-Raphaël

Madame, Monsieur,

Les technologies sans fil présentent plusieurs avantages et des millions de personnes au pays se fient sur les communications sans fil afin de garder contact avec leurs proches, ou encore pour assurer leur sécurité lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur domicile. De plus, la communauté d'affaires s'en sert chaque jour pour son travail.

Dans le cadre du déploiement de son réseau de télécommunication, dont l'objectif est d'améliorer l'accès à la téléphonie mobile dans la Municipalité de Saint-Raphaël, TELUS projette l'installation d'une tour de télécommunication autoportante de 76 mètres. L'équipement nécessaire au fonctionnement de cette installation sera logé dans un abri sécurisé au pied de la tour.

Dans le but de consulter la population avoisinante, nous vous invitons à consulter le document en annexe et, au besoin, de nous faire suivre vos questions ou commentaires avant le 22 décembre 2025.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

S. Jarrold

Stéphanie Jarrold
Consultante, Acquisition immobilière et affaires municipales
C-Projection inc.
Au nom de TELUS

Pour informations supplémentaires ou consulter toute la documentation, visitez notre site internet : saintraphael.ca dans l'onglet **Vie municipale/Avis publics**.

COMMUNIQUÉ

À nos Fermières,

Le temps des Fêtes approche à grands pas. Nous vous rappelons notre traditionnel Dîner de Noël qui aura lieu le **mardi 9 décembre** à notre Local.

Nous vous attendons à compter de 11h30. Le dîner sera suivi d'un après-midi de jeux.



Les Cercles
de Fermières
du Québec

Invitation spéciale à toute la population

Vous aimeriez en savoir un peu plus sur notre organisation et nos activités?

Il y aura un après-midi et une soirée Portes ouvertes qui se tiendra le **mercredi 3 décembre 2025** de **13h30 à 16h**, puis de **19h à 20h30**. La population en général est invitée à venir jeter un coup d'œil à nos installations à notre local situé au 81, rue du Foyer. Vous y verrez certaines de nos membres occupées à différents ouvrages d'artisanat et les membres du Conseil d'administration seront aussi présentes pour répondre à vos questions.

Pour vous tenir au courant, consultez aussi régulièrement notre page Facebook :

Cercle de Fermières Saint-Raphaël



Nous rappelons également que nous sommes disponibles pour les après-services seulement.

Veuillez communiquer avec **Lise Richard 418-243-2543**

Appel à tous les COMÉDIENS AMATEURS !

Tu aimes le théâtre ? Tu veux faire revivre l'histoire ?

Dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Raphaël, nous cherchons des comédiens amateurs de tous âges pour incarner des personnages historiques lors de courtes prestations (environ 10 minutes). Que tu aies déjà foulé les planches ou que ce soit ta première fois, on veut te voir !

Quand? Samedi 5 septembre 2026

Où? Saint-Raphaël

Fais partie de l'histoire, au sens propre !

Intéressé(e) ?
Pour plus d'infos ou pour t'inscrire :
175straphael@gmail.com
Nadia au : **367-321-8552**

Noël à la bibliothèque



du 6 au 20 décembre

le 6 décembre 10h

Prise de photos dans notre kiosque et partage de celle-ci sur notre page Facebook=participation tirage panier cadeaux

Heure du conte par Gribouille + Bricolage



Des Philippines à Saint-Raphaël

par Lilianne Papineau

Le 4 novembre 2026, à la Bibliothèque Jeannine Marquis-Garant, se déroulait une activité toute particulière. Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, nous accueillions Mme Emma Benigian, originaire des Philippines et résidente de notre municipalité depuis 23 ans. Accompagnée de son conjoint, elle nous a présenté son pays d'origine, les pratiques quotidiennes, les us et coutumes qui se perpétuent et le couple portait une tenue vestimentaire typique des occasions spéciales.

Avec une grande simplicité et une totale transparence, Emma nous a raconté son expérience d'immigrante et les obstacles qu'elle a surmontés. Le tout s'est terminé par une dégustation de plats typiquement philippins. Du pancit, au rouleau, à la banane plantain, au maïs rôti et au gâteau à la farine de riz, les 19 participants, le ventre plein ont vraiment apprécié leur soirée.

Merci pour cette belle expérience culturelle Emma et Alain!



Certificat de localisation vs Plan d'implantation

✿ Quand produire un certificat de localisation?

Un certificat de localisation est demandé par les notaires ou les institutions financières lors d'une transaction immobilière.

Un certificat de localisation est composé d'un plan et d'un rapport dans lequel l'arpenteur-géomètre décrit la situation et les conditions actuelles (titres, empiètements, droits acquis, etc.) de la propriété.

Le certificat de localisation demandé est généralement de moins de 10 ans et doit contenir la situation actuelle de la propriété.

⌚ Vérifier la conformité avant la transaction immobilière

Plus le temps passe, plus il y a de possibilités de changement sur la situation d'une propriété, telle : les servitudes, les zones à risque, l'agrandissement et l'ajout d'un bâtiment, l'installation d'une piscine, l'ajout d'une clôture ou d'une haie, etc.

🚧 Vous désirez construire ou agrandir un bâtiment? Ou ajouter un bâtiment ou une structure à votre propriété? Un plan d'implantation vous est demandé pour obtenir un permis de réalisation de votre projet.

Le plan d'implantation donne le positionnement sur un terrain d'un projet de construction.

Ce plan doit être délivré par un arpenteur-géomètre. Il indique la position de la construction projetée par rapport aux limites de propriété et des structures existantes.

☒ On détecte les problèmes avant la construction. On facilite la planification du chantier!

La municipalité se base sur le plan d'implantation pour vérifier que le positionnement de la construction projetée est conforme à la réglementation.

À l'issue du permis de réalisation délivré par la municipalité, l'arpenteur-géomètre réalise le piquetage sur le terrain pour marquer la position du projet de construction.

⚠ Évitez les infractions au règlement (comme une implantation trop près d'une limite ou d'un puits) **et protégez-vous par une preuve légale!**

Même si une construction a obtenu un permis. Le non-respect des marges et des distances requises représente une contravention au règlement de zonage et au permis délivré. La **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)**, art. **227 et 228** permet à la municipalité de poursuivre toute contravention à un règlement d'urbanisme. Ainsi, la municipalité peut exiger la démolition, la modification ou la mise en conformité d'une telle construction.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapports mensuels des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – OCTOBRE 2025



Le présent rapport couvre la période du mois d'octobre 2025.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël et du SSI Armagh ont été impliqués dans plusieurs actions le mois dernier, mois relativement tranquille :

Interventions – incendie (5) :

- 2 appels pour feu de résidence (1 STR + 1 ARM)
- 1 appel pour feu à ciel ouvert (STR)
- 1 appel pour feu agricole (ARM)
- 1 appel pour désincarcération (ARM)

Intervention – premiers répondants (0) :

- Aucun appel ce mois-ci

Inspections et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées dans chacune des casernes.

Autres tâches :

Durant le mois d'octobre, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Émission de 8 permis de feu à ciel ouvert (STR).
2. Visites de prévention (194 STR)
3. 4 visites de prévention avec MRC (École, CPE, RI, CFER) (STR)
4. Formation de 16 pompiers P1 de la MRC
5. Activité publique de prévention à la bibliothèque (STR)
6. Activités et animation à la caserne pour Halloween (STR)
7. Surveillance, sécurité et bonbons pour Halloween (ARM)
8. Présence à la cour municipale pour un dossier de plainte (ARM)

Exercices mensuels :

3 exercices mensuels ont eu lieu. 1 en désincarcération (STR), 1 en SUMI - Sauvetage d'Urgence en Milieu Isolé (ARM), et 1 en gestion de site (CHSLD). Nous avons révisé les protocoles d'intervention en plus de transmettre les apprentissages à ceux qui n'ont pas encore fait la formation et nos nouveaux pompiers.



TRAVAUX PUBLICS

Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale – OCTOBRE 2025

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois d'octobre, plusieurs actions liées ont été réalisées en plus des vacances pour plusieurs d'entre nous :

Travaux de voirie

- Réparation d'accotements, de nids-de-poule
- Entretien et amélioration des rangs non-pavés
- Opération, entretien et fermeture de l'écocentre
- Réparation des panneaux de sécurité routière
- Asphaltage ponctuel
- Installation des balises pour l'entretien des routes
- Rangement des équipements d'été
- Divers travaux de nettoyage en préparation de l'hiver

Aqueduc / Eaux usées

- Tests de conformité de l'eau potable
- Analyse de la distribution d'eau du réseau d'aqueduc
- Nettoyage et fermeture du système sanitaire de la station de VR
- Ouverture de services résidentiels sur JQ-Veilleux
- Réparation bris d'aqueduc de la rue Fleury
- Analyse hebdomadaire des niveaux de manganèse
- Antigel dans les prises d'eau sèches et les bornes fontaines

Entretien infrastructures

- Peinture à certains bâtiments et équipements
- Peinture et entretien des équipements liés au déneigement
- Installation des équipements d'hiver sur la machinerie



SOYEZ PRUDENT

Administratif et planification

- Rencontre min. de l'Environnement pour réseau d'eau potable
- Préparation des travaux 2026 pour les routes et infrastructures souterraines
- Planification du programme TECQ 2024-2028
- Préparation de programmes de subvention en travaux publics 2026
- Préparation de la demande de subvention PRACIM pour le centre communautaire
- Rencontre hivernale avec MTQ
- Inspection des installations routières avec le MTQ

Autres

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches des journaliers et opérateurs



COMMUNIQUÉ



Soirée de reconnaissance des bénévoles - 2025

C'est le 15 novembre 2025, que la Municipalité de St-Raphaël soulignait le travail apprécié des bénévoles.

Cette année, quelques surprises attendaient nos volontaires. Tout d'abord, le souper a été préparé par nul autre que quatre (4) participants de l'émission Masterchef Québec. Nous avons eu le privilège d'accueillir dans notre cuisine, Frédéric Lévesque, Raphaël Vézina, Corinne Ouellet et Lydiane Pinel. Au menu, ils nous ont concocté un succulent repas:

Entrée: Potage aux légumes de saison avec courge à l'érable, ciboulette et son croûton au beurre à l'ail noir.

Repas principal: Roulade de longe de porc farci aux oignons caramélisés, fromage à l'ail et fines herbes avec dauphinoise et asperges citronnées accompagnée d'une sauce au vin blanc et moutarde.

Dessert: Gâteau aux carottes classique garni de son glaçage au fromage à la crème zesté à l'orange et sa crème glacée maison vanillée. filet de porc.

Le service aux tables a été fait par Mme Valérie Bergeron, M. Claude Morin et Mme Fléchelle Morin.

Mme Lilianne Papineau les a interviewé en leur posant quelques questions sur les dessous de l'émission. Le tout fut suivi de plusieurs prix de présences offerts aux bénévoles seulement.

La musique fut présenté par le groupe Five Up

Un sincère remerciement à notre généreuses partenaires financiers: Mmes Stéphanie Lachance et Dominique Vien

Sous la direction de Mme Valérie Bergeron, ce fut une soirée tout à fait mémorable.

COMMUNIQUÉ

Soirée de reconnaissance des bénévoles - 2025 (suite)



MERCI À NOS CHEFS



COMMUNIQUÉ

Gestion animalière



Fourrière canine
Urgence 24/7 418 924-9026

VOTRE CHIEN EST-IL
ENREGISTRÉ
?



**>>> Chien errant,
chien dangereux, plainte...**

CONTACTEZ-NOUS!



www.fourrierecanine.com/licence
Merci de votre collaboration !

418 924-9026 Messenger Facebook info@fourrierecanine.com

ACTIVITÉS DU MOIS

11 décembre 2025

Tournoi de Joffre à 18h30

13 décembre 2025

Souper dansant à 16h (salle communautaire)

18 décembre 2025

Souper de Noël à 17h30

8 janvier 2026

Tournoi de Joffre à 18h30

fadoq

COMMUNIQUÉ



Le comité du 175^e mets sur pied une collecte de parapluie dans le but de décorer lors de notre événement du 175^e en septembre 2026.



Nous voulons ramasser vos parapluies dont vous ne vous servez plus, même s'ils ont un petit bris et qu'ils sont réparables. Que ce soit des petits parasols de plage et/ou des parapluies de toutes grandeurs.



Le bureau municipal est prêt à recevoir vos parapluies

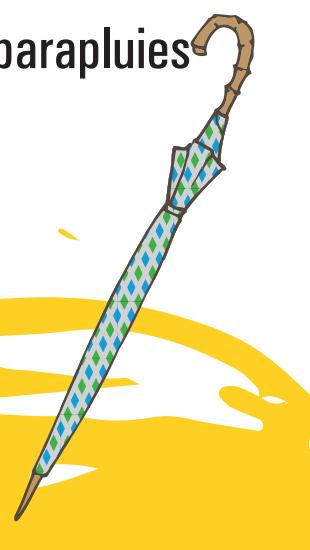


Un bac sera mis en place pour recevoir vos dons de parapluies



Merci beaucoup pour votre collaboration.

Le comité de 175^e.



EN PRÉPARATION DE L'HIVER

ATTENTION, VOS BALISES NE PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES N'IMPORTE OÙ...

La Municipalité installe des guides de rue dans les courbes et les rayons ou pour indiquer les puisards. Les citoyennes et citoyens sont responsables de poser des balises pour délimiter leur terrain, que ce soit pour identifier le stationnement ou encore pour bien délimiter l'aire de circulation piétonnière.

Il est conseillé d'installer les balises aux coins du terrain en bordure de la rue ou d'indiquer à l'entrepreneur privé en déneigement l'endroit précis où les poser.



Municipalité de
Saint-Raphaël

Bonne méthode



Mauvaise méthode



ATTENTION, NEIGE DÉPOSÉE DANS LA RUE

Il est **INTERDIT** de déposer la neige d'un terrain privé dans la rue (Règlement 2022-226).

Il est permis de :

- Déposer dans la rue, de chaque côté de son entrée, la neige provenant d'une allée piétonnière ou d'une aire de stationnement de 5 m² ou moins;
- Déposer de la neige dans la rue si l'on détient un permis de dépôt de neige dans la rue valide.

Pour en savoir plus sur les permis de dépôt de neige dans la rue, consulter le directeur de la sécurité publique.



Bonne méthode



Bonne méthode



Mauvaise méthode

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Les bacs de matières résiduelles (récupération et ordures) séjournent en bordure de la rue parfois plus longtemps que nécessaire. En plus d'être inesthétiques, des bacs laissés trop longtemps à la rue peuvent présenter un risque pour la sécurité. Les précautions détaillées ci-après doivent être prises lors de collectes.

Les bacs roulants doivent être :

- Placés la veille de la collecte, à compter de 19 h;
- Suffisamment éloignés des balises pour éviter qu'elles soient endommagées au passage du bras mécanique;
- Placés loin des arbres, arbustes, clôtures ou murets ou de l'abri d'hiver;
- Placés dans l'entrée, à 1 m de la rue ou du trottoir;
- Placés à l'extérieur de la voie publique;
- Retirés dès que possible après la collecte.

APPEL À PARTICIPATION

Participe à la Parade de Noël de Saint-Raphaël !

Appel à tous les lutins, familles et entreprises
du coin – viens faire partie de la magie de Noël !

 **13 décembre**

 Rassemblement des participants à 17h15
à l'église

 Départ de la parade à 18h

 Inscription avant le 4 décembre auprès
d'Édith ou Marie-Philippe



TEMPÊTE HIVERNALE

La tempête hivernale est un phénomène météorologique causant d'importantes précipitations de neige combinées à d'autres conditions potentiellement dangereuses, telles que de la pluie verglaçante, des vents forts, de la poudrerie et du froid extrême. La pluie verglaçante est une bruine ou une pluie qui gèle au contact du sol et des objets exposés. Cette eau gelée forme une couche de glace transparente, appelée verglas, rendant les chaussées et les trottoirs glissants.

Les changements climatiques contribueront à augmenter la fréquence et l'intensité des tempêtes hivernales et des épisodes de pluie verglaçante.

RISQUES

Blessures et accidents

La neige, la glace, la poudrerie, les vents forts ou une combinaison de ces éléments peuvent :

- Détériorer les conditions routières et augmenter les risques d'accidents de la route ;
- Rendre moins sécuritaire le déplacement à pied. Le risque de tomber (contusions, fractures) ou d'être blessé par la chute d'une branche d'arbre est accentué ;
- Imposer des efforts physiques pour pelleter, ce qui peut occasionner des douleurs au dos, aux épaules et au cou en raison des mouvements répétitifs ;
- Provoquer des pannes d'électricité. Le risque d'incendie, de brûlure et d'explosion à cause des gaz inflammables des appareils de chauffage ou d'éclairage d'appoint (chaufferettes, lampes au kérozène, chandelles), des génératrices à essence, des barbecues ou des réchauds de camping est alors plus élevé. Le risque d'électrocution, au moment où le courant est rétabli après une panne, est également augmenté.



Troubles cardiaques

Les accumulations de neige peuvent :

- Rendre la marche difficile et accroître l'effort requis pour se déplacer. Le risque d'augmenter le rythme cardiaque et d'accentuer les problèmes cardiaques est alors plus élevé ;
- Exiger plusieurs séances de pelletage, un exercice vigoureux qui élève la tension artérielle et accélère rapidement le rythme cardiaque. Le risque d'infarctus ou de crises d'angine de poitrine est augmenté, ainsi que celui de souffrir d'un problème cardiaque si le pelletage est effectué lors de températures froides, en raison d'une accélération du métabolisme.

TEMPÊTE HIVERNALE

INTOXICATIONS

Monoxyde de carbone

Des intoxications au monoxyde de carbone peuvent survenir :

- Lors d'une panne d'électricité. Le risque est élevé si des appareils à combustible sont utilisés à l'intérieur, tels que des appareils de chauffage ou d'éclairage d'appoint, des génératrices à essence, des barbecues ou des réchauds de camping ;
- Lorsque vous vous trouvez dans une voiture en marche. Le risque est élevé quand le tuyau d'échappement est obstrué par la neige. Il ne faut jamais laisser une personne seule dans un véhicule en marche si le tuyau d'échappement est obstrué.

Pour plus d'information, consultez la page [Intoxication au monoxyde de carbone¹](#).

Aliment

Des intoxications alimentaires peuvent survenir lors d'une panne d'électricité. Le risque augmente avec la hausse de la température dans les réfrigérateurs et les congélateurs.

Protection et prévention

Pour vous protéger contre les risques liés aux tempêtes hivernales et aux épisodes de pluie verglaçante, adoptez les mesures de prévention suivantes :

Avant l'hiver

- Achetez pour vos chaussures des dispositifs antidérapants, tels que des crampons.
- Équipez-vous d'une pelle légère à manche ergonomique et d'autres pelles facilitant le déneigement, telles que la pelle-traineau et le pousse-neige, qui permettent de déplacer la neige plutôt que de la lever.
- Faites ramoner votre cheminée.
- Vérifiez votre risque lié aux maladies cardiaques auprès de votre médecin avant de faire les efforts physiques que nécessite le pelletage.
- Munissez-vous de trousse d'urgence pour la voiture et la maison contenant de l'eau potable, de la nourriture non périssable, une lampe de poche, une couverture et des articles de premiers soins. Consultez les sections [Préparer sa trousse d'urgence pour la maison](#) et [Se préparer à une urgence en voiture](#) de la page [Comment se préparer à la maison²](#).
- Préparez votre véhicule pour l'hiver et, surtout, planifiez l'installation des pneus d'hiver avant les premières neiges.



¹ <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone>

² <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/comment-se-preparer-a-la-maison>

TEMPÊTE HIVERNALE

Lors de l'annonce d'une tempête hivernale ou d'un épisode de pluie verglaçante

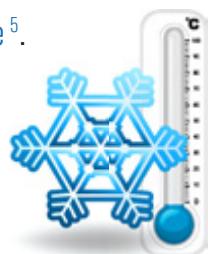
- Informez-vous adéquatement des conditions météorologiques à venir.
- Prévoyez vos déplacements à l'épicerie, par exemple, afin de réduire le plus possible vos sorties pendant ou peu après la tempête ou la pluie verglaçante.
- Prévoyez un éclairage d'appoint en cas de panne d'électricité (lampes de poche, chandelles).
- Ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance.
- Informez-vous de l'état de vos proches qui vivent seuls ou dans un secteur éloigné géographiquement.

Pendant et peu après la tempête

- Soyez prudent lors de vos déplacements à pied. Utilisez des dispositifs antidérapants, tels des crampons à enfiler sur les bottes, pour éviter de déraper sur les surfaces glissantes et vous blesser.
- Informez-vous des [conditions routières¹](#) avant de prendre la voiture.
- Adaptez votre conduite aux conditions routières, évitez les manœuvres brusques et réduisez votre vitesse. Consultez le site de CAA-Québec pour avoir davantage de [conseils sur la conduite hivernale²](#).
- Informez-vous de l'état de vos proches qui vivent seuls dans un secteur éloigné géographiquement.

Pelletage

- Effectuez des exercices d'échauffement (flexion, extension lombaire, étirements) avant d'entreprendre le pelletage.
- Utilisez la bonne technique :
 - Écartez les pieds à la largeur des épaules,
 - Forcez en pliant les genoux et en utilisant les muscles des cuisses,
 - Évitez les mouvements de torsion et de rotation du tronc,
 - Évitez de soulever la neige à une hauteur supérieure à 4 pieds (1,3 m).
- Évitez de pelleter après avoir mangé. Un estomac plein peut exercer de la pression sur le cœur pendant une activité physique intense.
- Prenez des pauses pour reposer vos muscles et votre cœur.
- Assurez-vous d'enlever la neige qui pourrait obstruer le tuyau d'échappement de votre véhicule avant de démarrer le moteur pour ainsi réduire le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Consultez les conseils pour [prévenir les effets du froid³](#), les [engelures⁴](#) et l'[hypothermie⁵](#).



1 <https://www.quebec511.info/fr/diffusion/etatreseau/default.aspx>

2 <https://www.caaquebec.com/fr/conseils/se-deplacer-sur-les-routes/conseils-de-conduite-hivernale>

3 <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-les-effets-du-froid>

4 <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/engelures>

5 <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/hypothermie>

TEMPÊTE HIVERNALE

Pannes d'électricité

- N'utilisez jamais le barbecue ou tout autre appareil à combustible à l'intérieur. Si vous devez utiliser une génératrice, installez-la à l'extérieur et assez loin des portes, des fenêtres et des prises d'air, de manière à ce que les gaz de combustion ne pénètrent pas à l'intérieur du domicile.
- Assurez-vous que la sortie de la cheminée de votre foyer au propane ou au bois est libre de neige ou de glace. Dans les maisons dites étanches (selon un test d'étanchéité à l'air), le poêle à bois devrait être muni d'une prise d'air extérieur pour éviter un refoulement de cheminée ou une combustion incomplète.
- Installez des détecteurs de monoxyde de carbone aux endroits suivants et faites-en l'entretien régulier :
 - À chacun des étages,
 - Dans le corridor menant aux chambres à coucher,
 - Dans la pièce au-dessus du garage.
- Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les [intoxications au monoxyde de carbone](#)¹.
- Faites inspecter et nettoyer votre système de chauffage par un technicien spécialisé, une fois par an.
- Respectez les consignes d'utilisation de votre système de chauffage ou d'éclairage d'appoint.
- Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin de conserver plus longtemps la fraîcheur de vos aliments.
- Triez vos aliments en cas de panne prolongée. Consultez la page [Conserver ou jeter vos aliments après une panne de courant ou une inondation](#)² pour savoir comment éviter les intoxications alimentaires.

Consultez aussi la page [Panne de courant](#)³.

Votre Service de Sécurité publique en collaboration avec le Gouvernement du Québec.

INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue et brasero **à installer en dehors du logement**



1 <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

2 <https://www.quebec.ca/sante/alimentation/salubrite-aliments-prevention-risques/salubrite-aliments-domicile/conserver-jeter-panne-courant-inondation>

3 <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-apres-urgence-sinistre/panne-courant>

COMMUNIQUÉ

EXPOSITION CULTURELLE D'OBJETS RELIGIEUX

Les lundis, mercredis et
vendredis de 13 h 30 à 15 h 30
et après les célébrations

ENTRÉE GRATUITE

Les pièces exposées
sont tirées de la
collection privée
de Clément Lacroix



**JUSQU'AU
21 DÉC. 2025**

Sur demande pour
petits groupes ou
visites prolongées



POUR INFO

418 243-2704

418 803-3933

clement.lacroix@bellechasse-
etchemins.org

Église de Saint-Raphaël
86, rue Principale
Saint-Raphaël (Québec) GOR 4C0





Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

De nouveaux autobus à la flotte de la MRC de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est fière d'annoncer l'arrivée de nouveaux autobus de transport adapté, collectif et interurbain dans la flotte du Service de transports. Ces véhicules flambant neufs sont maintenant prêts à parcourir les routes de la région.

La conception visuelle de ces nouveaux autobus a été confiée à l'entreprise Niveau5, située à Sainte-Claire. Leur talent créatif a permis de donner vie à un design unique, rappelant la beauté du territoire bellechassois avec des gravures de montagnes, plaines, conifères et cours d'eau aux couleurs de Bellechasse.



L'installation a quant à elle été réalisée par Turgeon - Solutions d'affichage, une entreprise reconnue de Saint-Anselme. Grâce à leur travail soigné, les nouveaux autobus affichent fièrement leur nouveau look, prêts à accueillir les passagers.

Pour plus d'informations sur les services de transport de la MRC, n'hésitez pas à consulter la section à ce sujet sur notre site web, au bellechasse.ca/transport.

Élections municipales : de nouveaux élue·s au Conseil de la MRC de Bellechasse

À la suite des élections municipales tenues le 2 novembre dernier, plusieurs nouveaux maires et mairesses se joignent au Conseil de la MRC de Bellechasse.

Cette année, certains sièges ont changé de main, tandis que d'autres élus ont été reconduits dans leurs fonctions.

Voici la composition du nouveau Conseil de la MRC : **Mélanie Bolduc** (Armagh), **Guylaine Gagnon** (Beaumont), **Francis Labrecque** (Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland), **Luc Dion** (Honfleur), **Yvon Dumont** (La Durantaye), **Dominic Blais** (Saint-Anselme), **Pascal Rousseau** (Saint-Charles-de-Bellechasse), **Sébastien Bourget** (Saint-Damien-de-Buckland), **Dominic Laroche** (Saint-Gervais), **Germain Caron** (Saint-Henri), **Martin J. Côté** (Saint-Lazare-de-Bellechasse), **Cynthia Lapointe** (Saint-Léon-de-Standon), **Bryan Dionne** (Saint-Malachie), **Ronald Gonthier** (Saint-Michel-de-Bellechasse), **Jean Malo** (Saint-Nérée-de-Bellechasse), **Clément Fillion** (Saint-Nazaire-de-Dorchester), **Daniel Pouliot** (Saint-Philémon), **Richard Thibault** (Saint-Raphaël), **Alain Vallières** (Saint-Vallier) et **Claude Morissette** (Sainte-Claire).

La MRC de Bellechasse souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et les remercie chaleureusement pour leur engagement envers la région. Elle tient également à souligner le travail et le dévouement des maires et mairesses sortants, qui ont contribué activement à la vitalité de leur communauté au cours des dernières années.

Le préfet ou la préfète de la MRC sera élu(e) par les membres du Conseil lors de la prochaine séance du conseil de la MRC.

COLLECTES SPÉCIALES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La collecte pour la période des fêtes à
Saint-Raphaël:



Jeudi
18 décembre



Lundi
22 décembre



Lundi
29 décembre



Jeudi
8 janvier

VRAIE
DE NATURE

Merci de votre collaboration!



Les points de dépôt (accessibles durant les heures d'ouverture):

- 50, 1er rang Nord-Est à Armagh
(lieu d'enfouissement technique de la MRC)
- 100, rue Monseigneur-Bilodeau
à Saint-Lazare-de-Bellechasse

Faites une différence en participant à notre initiative de réemploi et de solidarité
Les jouets qui ont joué!

La MRC de Bellechasse est fière de s'associer une fois de plus à l'organisme **Les Frigos Pleins** pour offrir un temps des Fêtes plus doux à de nombreuses familles de Bellechasse.

Dès maintenant, et jusqu'au 12 décembre, nous récoltons :

- Des jouets, livres et peluches usagés en bon état
- Des bas de Noël (que nous remplirons avec les jouets recueillis!)

Les dons seront remis aux familles lors de la distribution des paniers de Noël, prévue les 16, 17 et 18 décembre.

Merci de faire briller la magie de Noël dans Bellechasse!
Votre générosité fait toute la différence.

On donne au suivant!



PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 11 novembre 2025, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #1 — Marie-Philippe Allard

Siège #2 — Sylvie Picard

Siège #3 — Michel Garant

Siège #4 — Guylaine Laroche

Siège #5 — David Arseneault

Siège #6 — Edith Chabot

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Sont aussi présent monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier, et madame Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière adjointe.

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-11-160

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025.

4 — MOT DU MAIRE

5 — INFORMATION PUBLIQUE

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 — CORRESPONDANCE REÇUE

7.1 — Lettre de demande de contribution — Frigos pleins.

8 — GESTION DES SERVICES — ADMINISTRATION

8.1 — RÉSOLUTION — Embauche opérateur de machinerie lourde saisonnier — classe 1.

8.2 — RÉSOLUTION — Embauche d'un coordonnateur en loisir.

8.3 — RÉSOLUTION — Signature de l'offre d'achat et du bail avec Desjardins.

9 — FINANCES

9.1 — ADOPTION des dépenses du mois d'octobre 2025.

9.2 — Programmes et subventions.

9.3 — RÉSOLUTION — Demande de participation financière, finissants 2025-2026 école secondaire Saint-Damien.

10 — URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 — DÉPÔT des permis et certificats d'octobre 2025.

10.2 — DÉPÔT du rapport des infractions aux règlements municipaux.

10.3 — RÉSOLUTION — Demande d'ajout d'usage au zonage pour le lot 3 885 986.

10.4 — RÉSOLUTION — Demande de mise à jour des règlements de la municipalité.

11 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 — DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique.

11.2 — RÉSOLUTION — Désignation d'une fourrière en vertu du code de la sécurité routière.

12 — TRAVAUX PUBLICS

12.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics.

13 — LOISIRS

14 — LÉGISLATION

14.1 — RÉSOLUTION — Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.

14.2 — RÉSOLUTION — Fin du programme de financement RIMA.

15 — VARIA

16 — DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 — SÉANCE DE TRAVAIL — SUJETS À DISCUSSION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-11-161

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025.

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 30 septembre dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Thibault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 — MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

Monsieur le maire présente ses remerciements à la population et présente quelques engagements liés à la communication, à l'implication et l'écoute. Il présente aussi ses excuses pour la journée des élections, le fait de rester à l'écart sur la scène à observer les gens était particulier et probablement intimidant mais qu'il s'agissait d'une directive liée principalement au nombre de candidats se présentant à cette élection.

Le maire offre aux nouveaux conseillers l'occasion de se présenter en quelques mots à la population.

5 — INFORMATION PUBLIQUE

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

Aucune

PROCÈS-VERBAUX

7 – CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point présente les documents reçus pour le conseil en dehors des points traités à la présente séance.

7.1 – Lettre de demande de contribution – Frigos pleins

Une lettre a été reçue pour le conseil provenant de l'organisme frigos pleins le 6 novembre dernier. Une réponse sera fournie sous peu à l'organisme.

8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

2025-11-162

8.1 – RÉSOLUTION – Embauche opérateur de machinerie lourde saisonnier – classe 1

ATTENDU l'embauche de l'employé #2257 au service de sécurité incendie en octobre 2021 ;

ATTENDU QUE le rendement de l'employé #2257 a dépassé les exigences demandées pour le poste et que celui-ci désire se joindre à l'équipe des travaux publics comme opérateur de machinerie lourde – classe 1 répondant ainsi à un besoin ponctuel ;

ATTENDU QUE l'employé a un dossier professionnel de conduite de poids lourd exemplaire ;

ATTENDU QUE l'employé #2257 réside à proximité de la municipalité de Saint-Raphaël, qu'il reste disponible pour le service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE celui-ci est présentement identifié comme remplaçant potentiel au départ d'un journalier en 2025 ;

ATTENDU QUE pour offrir un service adéquat durant l'hiver, la municipalité a besoin d'un équivalent temps plein de 6 et qu'actuellement l'équipe est à 5 ETP ;

ATTENDU QU'il faut aussi préparer la relève face aux départs à la retraite ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ENGAGER monsieur Jérôme Noël comme journalier-opérateur – classe 1 aux travaux publics.

2025-11-163

8.2 – RÉSOLUTION – Embauche d'un coordonnateur en loisir

ATTENDU que le poste du coordonnateur(trice) des loisirs est vacant depuis le 1^{er} mars 2025 ;

ATTENDU la réception de candidatures à fort potentiel ;

ATTENDU la recommandation du directeur général d'enclencher le processus d'embauche considérant les candidatures reçues ;

ATTENDU le souhait du conseil de mettre en place un comité d'embauche ;

ATTENDU que le comité sera formé du maire, d'un conseiller et du directeur général ;

ATTENDU que l'adjointe de direction participera aussi au comité, étant donné son implication aux loisirs depuis le départ de la coordonnatrice ;

ATTENDU que le comité procèdera à la recommandation au conseil pour l'embauche du coordonnateur des loisirs suite au processus visant à établir la correspondance des candidats aux critères et exigences du poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE NOMMER le conseiller, monsieur David Arsenault, membre du comité de recrutement ainsi que monsieur Richard Thibault, maire ;
- QUE le directeur général prépare le dossier et les rencontres :
- QUE le comité après analyse des candidatures et les rencontres procède à une recommandation d'embauche le cas échéant auprès du conseil ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-164

8.3 – RÉSOLUTION – Signature de l'offre d'achat et du bail avec Desjardins

ATTENDU QUE l'entente liant DESJARDINS et la Municipalité de Saint-Raphaël se résume comme suit :

Les engagements municipaux :

- La Municipalité prendra possession du bâtiment et du terrain sis au 87, rue Principale soit, la caisse Desjardins de Bellechasse avant la fin de l'année en cours ;
- La Municipalité s'engage à permettre l'usage commercial à Desjardins tel qu'actuellement ;
- La Municipalité prendra charge de l'entretien et de la responsabilité de l'immeuble à l'exception des obligations de Desjardins liées à leurs opérations ;
- La Municipalité pourra ensuite disposer de l'ensemble du sous-sol pour son propre usage et dans l'objectif d'un futur projet à présenter à la population ;
- La Municipalité deviendra propriétaire du bâtiment et signera un bail avec Desjardins pour la continuité des opérations de la succursale et du guichet automatique avant la fin de l'année en cours ;

Les engagements de Desjardins :

- Desjardins s'engage à signer un bail avec la municipalité avant le 15 décembre 2025 ;
- Desjardins s'engage à rénover et aménager les locaux du 1^{er} niveau à ses frais et les rénovations deviendront la propriété de la Municipalité sans frais à l'échéance du bail et/ou de ses renouvellements ;
- Desjardins s'engage à signer un bail d'une valeur égale ou supérieure à la transaction d'acquisition de l'immeuble avec la Municipalité ;
- Le prix total du loyer payable par Desjardins (incluant frais de base et d'exploitation et tous les autres frais) sera l'équivalent du coût d'acquisition afin que la transaction ne coûte rien à la Municipalité pour cette transaction.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu copie du projet d'offre d'achat et de location ainsi que des modifications demandées et se déclare satisfaite des contenus ;

ATTENDU le contenu de l'article 14.1 du Code municipal du Québec et de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, les engagements

PROCÈS-VERBAUX

municipaux ci-haut énumérés ne doivent pas faire l'objet d'une approbation référendaire des personnes habiles à voter de la Municipalité car celle-ci est exempte d'engagement financier direct;

ATTENDU QUE les membres du conseil présenteront à la population en cours d'année 2026, un projet de revitalisation pour le sous-sol;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Philippe Allard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE les « ATTENDU » font partie de la présente résolution ;
- QUE le Conseil municipal autorise le directeur général ainsi que le maire, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Raphaël, une transaction immobilière, un bail de location ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 – FINANCES

2025-11-165

9.1 – ADOPTION des dépenses du mois d'octobre 2025

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'octobre 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 22020,65 \$ correspondant au paiement de la réparation du véhicule 26 (Paystar 2010) est incluse à la somme des paiements ;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 63598,19 \$ correspondant au paiement pour le pavage ponctuel de routes municipales est incluse à la somme des paiements ;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 11883,02 \$ correspondant au paiement pour la formation et maintien de compétences des pompiers est incluse à la somme des paiements et que celle-ci est en attente de la subvention du ministère de la Sécurité publique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Larochelle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses d'octobre 2025 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 383 401,42 \$.

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 – Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes :

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – 2025 (139 538 \$) – confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1^{er} rang, 5^e rang et rang du Sault (2 500 000 \$) – confirmé
- Programme d'infrastructure sportive et récréative (900 000 \$) – en préparation de dépôt
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000 \$) – refusé
- Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration des routes 2025 (16 810 \$) – confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000 \$) – confirmé
- Programme en sport et en activité physique (49 000 \$) – confirmé
- Programme Nouvel Horizon (17 500 \$) – confirmé
- Programme 4500 bornes (48 000 \$) – confirmé
- Programme TECQ-PRABAM (129 253\$) – confirmé
- Programme emploi d'été Canada (6 762 \$) – confirmé
- Programme des fêtes de la Saint-Jean (1 800 \$) – confirmé
- Programme de péréquation municipale (20 500 \$) – confirmé
- Programme croissance de la TVQ (211 684 \$) – confirmé
- Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) (50 000 \$) – en attente de la réponse
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (76 877 \$) – confirmé

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2025 de 5 490 224 \$

2025-11-166

9.3 – RÉSOLUTION – Demande de participation financière, finissants 2025-2026 école secondaire Saint-Damien

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant d'un étudiant finissant provenant de l'école secondaire Saint-Damien demandant à la Municipalité une participation financière à la campagne de financement de l'album ;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet un plan de visibilité dans l'album et permet le financement des activités liées aux finissants 2026 ;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué par le passé à cet organisme, étant donné que certains résidents y dirigent leurs enfants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par David Arsenault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 100 \$ afin de soutenir la campagne de financement annuelle pour l'album des finissants de l'école secondaire Saint-Damien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAUX

10 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 – DÉPÔT des permis et certificats d'octobre 2025

En octobre, les services municipaux ont émis 21 permis ou certificats, dont :

- Certificat d'abattage d'arbres : 3
- Certificat d'autorisation de démolition : 1
- Permis de rénovation : 7
- Permis de brûlage : 8
- Demande de dérogation mineure : 1
- Certificat d'autorisation de travaux riverains : 1

Pour une valeur totale foncière annuelle de 21 223 219 \$ et d'investissement dans la municipalité.

10.2 – DÉPÔT du rapport des infractions aux règlements municipaux

Le dépôt du rapport de l'inspection et de l'urbanisme est déposé au conseil par monsieur Morin au nom de madame Marcelle Razafimahafa, inspectrice, et en présente le résumé au public ;

- Abri temporaire hors période : 9
- Bâtiment délabré : 4
- Plus de 2 chiens sur la propriété : 2
- Conteneur/remorque pour entreposage non conforme : 20
- Ferrailles, rebut de construction, débris et autres déchets : 13
- Travaux non finis : 7
- Travaux sans permis : 3
- Utilisation de matériaux non conformes : 2

Nombre total d'infractions : 60

Nombre de propriétés inventoriées en infractions : 52

Nombre de propriétés inventoriées non traitées : 7

2025-11-167

10.3 – RÉSOLUTION – Demande d'ajout d'usage au zonage pour le lot 3 885 986

ATTENDU, la réception d'une demande de modification d'usage au règlement de zonage 2022-228 a été déposé au service d'urbanisme de la municipalité concernant le lot 3 885 986 ;

ATTENDU QU'une demande d'ajout d'usage s'avère nécessaire pour modifier le règlement de zonage et permettre l'entreposage de véhicules récréatifs et le recyclage de métaux ;

ATTENDU QUE cette demande pourrait être incluse à la refonte du règlement de zonage en 2026 ;

ATTENDU QUE l'objectif de la municipalité de répondre à ces citoyens favorablement lorsque cela est possible et si cette demande répond à des critères acceptables pour la majorité des citoyens ;

ATTENDU QUE cet usage est présentement réalisé en infraction au règlement actuel, et ce, depuis plusieurs années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE NE PAS modifier l'usage permettant le recyclage de métaux, étant donné les risques environnementaux de cette activité, de la zone de vulnérabilité des puits d'approvisionnement en eau potable de la municipalité, des nuisances visuelles et autres problématiques reliées à cette activité.
- D'AUTORISER l'ajout d'usage : entreposage de véhicules récréatifs lors de la mise à jour du règlement de zonage en 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-168

10.4 – RÉSOLUTION – Demande de mise à jour des règlements de la municipalité

ATTENDU la demande du nouveau conseil de procéder à la mise à jour de certains règlements de la municipalité ;

ATTENDU QUE certains règlements doivent évoluer au fil du temps pour le bien de l'ensemble des citoyens ;

ATTENDU les exigences légales liées à ces révisions ;

ATTENDU QUE ce travail exige divers éléments de connaissance, de compréhension et d'analyses ;

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE MANDATER l'équipe d'administration municipale de présenter en 2026 les règlements actuels au conseil ;
- DE PROPOSER diverses modifications liées aux demandes de citoyens, aux besoins administratifs et aux obligations légales d'une municipalité ;
- DE TRAVAILLER en comité sur des changements et améliorations souhaitables ;
- DE PRÉSENTER, selon les procédures du code municipal et des diverses lois en vigueur, les changements aux règlements à la population ainsi qu'aux autorités le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 – DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel d'octobre du service de sécurité publique est déposé au conseil par monsieur Morin, le directeur de la Sécurité publique, et en fait la lecture au public.

2025-11-169

11.2 – RÉSOLUTION – Désignation d'une fourrière en vertu du code de la sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec amis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers ;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 1997 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis ;

PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QU'une telle résolution n'engage pas la municipalité de Saint-Raphaël à utiliser les services de Remorquage 3777 ;

CONSIDÉRANT QUE Remorquage 3777 pourra desservir, entre autres, la Sûreté du Québec, et Contrôle routier Québec (SAAQ) ;

IL EST PROPOSÉ PAR David Arsenault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil municipal désigne Remorquage 3777 propriété de Martin Lemieux à opérer une fourrière d'autos à une adresse à confirmer et, de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de Saint-Raphaël ;
- QUE Remorquage 3777 devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec, dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au Guide de gestion des véhicules saisis produit par la Société ;
- QUE les installations de Remorquage 3777 devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité ;
- QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 – TRAVAUX PUBLICS

12.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel d'octobre du service des travaux publics est déposé au conseil par monsieur Morin, directeur général, et en fait la lecture au public.

13 – LOISIRS

Madame Valérie Bergeron présente les activités à venir organisées par la municipalité soit :

- Le souper reconnaissance des bénévoles ayant eu une implication dans les activités de la municipalité ce samedi 15 novembre ;
- Le marché de Noël les 22-23 novembre prochain auquel toute la population est invitée à venir encourager les différents exposants.

Mesdames Edith Chabot et Marie-Philippe Allard présente à leur tour d'autres activités réalisées par les bénévoles en collaboration avec la municipalité soit :

- La parade de Noël et l'illumination du grand sapin le samedi 13 décembre prochain à 18 h ;
- La Soirée TRAD, soirée gratuite pour la population avec animation traditionnelle, le samedi 20 décembre au centre communautaire ;

Toutes les informations seront disponibles sur les réseaux sociaux, venez participer en grand nombre !

14 – LÉGISLATION

2025-11-170

14.1 – RÉSOLUTION – Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} juin 2022, la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (loi 14)* a été sanctionné et a ainsi modifié la Charte de la langue française ;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci consacre le français en tant que seule langue officielle et commune au Québec, en consolide le statut dans toutes les sphères de la société, aménage une gouvernance linguistique à la fois forte et neutre et crée un devoir d'exemplarité de l'État à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE la politique linguistique de l'État a été adoptée le 22 février 2023 afin de guider l'administration dans l'exécution de son devoir d'exemplarité. Depuis le 1^{er} juin 2023, celle-ci s'applique aux organismes municipaux, selon l'annexe 1 de la Charte, et encadre notamment les diverses situations où une autre langue que le français peut être utilisée ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël, à titre d'organisme municipal, doit, conformément aux dispositions de l'article 29.11 de la Charte, adopter une directive dictant les règles de conduite applicables en matière linguistique au sein de son organisation et les exceptions admissibles ;

IL EST PROPOSÉ PAR Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil municipal adopte la présente directive intitulée : « *Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle* » jointe à la présente résolution comme si au long reproduit..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-171

14.2 – RÉSOLUTION – Fin du programme de financement RIMA MADA-Famille

– Lettre au sujet du programme de financement PRIMA

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage ainsi que les comités locaux de la démarche des politiques Familles et Aînés ont été informés que le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) est arrivé à échéance et ne sera pas reconduit.

CONSIDÉRANT QUE 13 municipalités et la MRC de Bellechasse sont présentement en démarche de renouvellement ou d'élaboration de leur politique et plan d'action Familles et Aînés.

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière représente un soutien indispensable pour les municipalités ainsi que pour la MRC de Bellechasse dans la mise en œuvre de leur plan d'action. En permettant de financer jusqu'à 100 % des coûts d'un projet pouvant atteindre 100 000 \$, ce programme constituait un levier majeur pour la réalisation d'initiatives concrètes en faveur des aînés sur notre territoire.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Marie-Philippe Allard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QU'afin de leur faire part de notre déception, le conseil de la MRC de Bellechasse adresse une lettre à :
 - Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse ;
 - Mme Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales au Québec ;
 - Mme Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés au Québec ;
 - M. François Legault, premier ministre du Québec.

PROCÈS-VERBAUX

- QUE la copie de la présente résolution et la lettre soient envoyées à :
 - Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse ;
 - Mme Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales au Québec ;
 - Mme Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés au Québec ;
 - M. François Legault, premier ministre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 – VARIA

16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Un citoyen demande si l'application de l'article sur les conteneurs du règlement de zonage sera appliquée uniformément à l'ensemble de la municipalité?

R : Le suivi des infractions lié aux conteneurs sera appliqué sur l'ensemble du territoire tel que le comité de consultation en urbanisme l'a recommandé au conseil municipal et que celui-ci a mandaté l'équipe municipale par résolution unanime d'en faire l'application (Résolution 2025-06-105).

2. Une citoyenne demande si le rapport complet des infractions concernant notamment les chiens sera publié et sinon, de quelle façon pourrait-on y avoir accès ?

R : Le résumé tel que présenté est publié. En ce qui a trait au rapport complet, il est disponible par une demande d'accès à l'information auprès de la municipalité. Celui-ci liste l'ensemble des informations des contrevenants et des infractions auprès du conseil.

2025-11-172

17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Laroche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20 h 19

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et Greffier-trésorier

MUNICIPALITÉ SAINT-RAPHAËL (R)

REGISTRE DES CHÈQUES-PAIEMENTS DIRECTS ACP – NOVEMBRE 2025

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| PUROLATOR INC | 973.75 | KALEI 9302-9460 QC INC | 251.10 |
| TRANSPORT S.MERCIER ET FILS | 853.69 | LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC..... | 1 228.61 |
| FERME NAPOLIE..... | 1 494.70 | RENAUD-BRAY..... | 71.29 |
| FIVE-UP | 1 500.00 | ADMO ASS.DIRECTEURS MUNICIPAUX DU | 458.75 |
| YOLAND THERRIEN | 402.41 | CUATRO ARCHITECTURE..... | 1 126.76 |
| REAL HUOT INC | 17 663.36 | POSIMAGE..... | 2 707.66 |
| MRC BELLECHASSE | 7 214.15 | PAVAGE CHARLES LACASSE INC..... | 56 629.00 |
| CIMENT QUÉBEC INC..... | 4 213.25 | GROUPE GEOS | 8 335.69 |
| BOIVIN & GAUVIN INC..... | 2 748.65 | GERV'Z DISTRIBUTION INC..... | 287.44 |
| INFO-MANIAC | 316.18 | LONGCHAMPS DENISE..... | 1 050.00 |
| FILGO ENERGIESONIC INC..... | 3 358.42 | PRODUCTION HUGUES POMERLEAU INC | 948.54 |
| AREO-FEU LIMITÉE | 1 748.47 | NUMÉRIQUE.CA | 2 805.39 |
| CENTRE DE L'AUTO LAVERDIERE | 1 188.50 | ECO-PARC DES ETCHEMINS | 1 172.75 |
| METAL L.P.L. ENR..... | 414.27 | PAVAGE UCP INC | 32 179.18 |
| OXYGAZ INC | 764.30 | POSTE CANADA, SOCIETE CANADIENNES | 507.04 |
| PIECES D'AUTOS G.G.M. INC..... | 458.31 | RAZAFIMAHEFA MARCELLE RAVAKA | 45.00 |
| RESSORTS D'AUTOS ET CAMIONS ROCK INC | 24 115.49 | GARAGE TSG | 9 618.80 |
| DANY DOIRON | 894.47 | SMB PERFORMANCE INC SPÉCIALITÉ DE | 59.77 |
| WEED MAN | 609.68 | SERVICE D'ARBRES ARBOR-URBAIN | 7 818.30 |
| JACQUES THIBAULT (PIERREVILLE)..... | 488.64 | AGH ENVIRONNEMENT..... | 2 328.24 |
| VALERIE BERGERON | 45.00 | EXCAVATION P.M.T. INC..... | 764.58 |
| PAPINEAU LILIANNE..... | 350.00 | GB GÉNÉRATRICES BEAUMONT | 728.99 |
| PJB INDUSTRIES INC..... | 197.76 | MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS | 5 120.73 |
| INTERCONNEXIONS LD | 172.46 | LE DOMAINÉ SK S.E.N.C..... | 5 691.26 |

PROCÈS-VERBAUX

| | | | |
|---|-----------|---|------------|
| TRADITION - 8787 | 32.37 | OHMB OFFICE D'ABITATION | 3 739.00 |
| THIBAULT RICHARD | 45.00 | WIL-BE LES EQUIPEMENT WIL-BE INC..... | 12 326.47 |
| THIBAULT DORILDA..... | 1 050.00 | SERRUPRO SERRURIER RIVE-SUD INC..... | 836.56 |
| LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC..... | 290.39 | NOVACO..... | 137.86 |
| BOSSÉ & FRÈRE INC..... | 2 641.87 | CARRIERES RIVE-SUD INC..... | 1 685.49 |
| REM (RÉPARATION ÉLECTRIQUE..... | 9.90 | BOULONS ET ÉCROUS A.M. INC..... | 191.06 |
| BUROPRO CITATION INC..... | 1 487.69 | GIVESCO INC..... | 1 826.22 |
| EXTINCTEURS MONTMAGNY | 1 346.13 | TETRA TECH QI INC..... | 34 952.99 |
| SIGNOPLUS | 1 828.61 | GROUPE CONSEIL UDA INC. AKIFER..... | 3 932.15 |
| CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS | 37.18 | CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY | 13 013.46 |
| PROPANE GRG | 966.42 | OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC | 2 555.21 |
| PHANEUF ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF..... | 84.27 | P.A. MORIN IMPRESSIONS DESIGN INC | 5 214.51 |
| ICIMÉDIAS INC..... | 3 331.99 | AVANTIS COOPÉRATIVE..... | 1 709.12 |
| SERVICE DE DÉPRÉDATION | 891.05 | TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC..... | 1 471.69 |
| AQUATECH INC..... | 12 538.04 | 9196-4056 QUÉBEC INC..... | 1 529.16 |
| ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC..... | 6 813.42 | EUROFINS ENVIRONEX | 8 039.66 |
| SP MEDICAL | 296.14 | MORIN CLAUDE | 698.22 |
| IMPACT ALARME INC..... | 405.29 | MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC..... | 1 965.73 |
| GROUPE CCL..... | 9 822.31 | TRANSPORT DFR | 2 043.70 |
| COLAS GROUPE COLAS QUEBEC INC..... | 13 019.31 | GESTION PJM INC..... | 14 475.00 |
| | | GRAND TOTAL | 383 401.42 |

APPRENEZ, PROGRESSEZ ET AMUSEZ-VOUS!



Les cours sur mesure
du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse
sont faits pour vous!
Programmation offerte du 19 janvier au 17 avril 2026

CONVERSATION ANGLAISE - DÉBUTANT

MARDI : 9 H 30 À 12 H

Formation de base, temps, verbes,
formulation de questions.

CONVERSATION ANGLAISE - INTERMÉDIAIRE

MARDI : 13 H À 15 H 30

Enrichissement de votre vocabulaire et
pratique des expressions

ORDINATEUR PORTABLE

MERCREDI : 9 H 30 À 12 H

Appropriation de différentes
fonctionnalités. Exploitation de Windows,
de la gestion de fichiers, d'Internet, etc.

TÉLÉPHONES INTELLIGENTS ET TABLETTES

JEUDI : 13 H À 15 H 30

Naviguez sur Internet, découvrez les
applications et bénéficiez d'une formation
personnalisée, adaptée à vos besoins.

Inscrivez-vous en ligne : ceabellechasse.csscotesud.gouv.qc.ca/cours-sur-mesure

Une session complète pour **seulement 20 \$**

Documents à présenter au 1er cours : Certificat de naissance

À noter que 15 inscriptions sont nécessaires pour offrir chacun des cours.

Date limite d'inscription : dimanche 11 janvier 2026



NOS ANNONCEURS

Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423
Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse

Desjardins
Caisse de Bellechasse

Clinique de Masso-Kinéthérapeute

Chez Donalda

France Roy
Masso-Kinéthérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible

François Bourassa
Agence Sainte-Foy
Conseiller en sécurité financière

Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc.

ia.ca
3045, avenue Maricourt, bur. 205
Québec (Québec) G1W 0G6
418 653-4064 1 800 898-4064
c. : 418 809-0437 F.: 1 877 781-7405
francois.bourassa@agc.ia.ca
Cabinet de services financiers

ASSURANCE

Vie
Invalidité et salaire
Maladie grave
Accidents corporels
Hypothécaire

ÉPARGNE

REER, CELI, CELIAPP et autres régimes
FERR, FRV et rentes
REEE
Fonds distincts

Rencontre à domicile possible !



Plantation des Noëls d'antan

Ouverture
13 novembre

Venez célébrez avec nous notre 5e saison!

Autocueillette de sapin—Boutique de Noël

Brocante - Antiquités - Décorations

Activités familiales et concours

Possibilité de cueillette en soirée pour une expérience unique!

Lampe frontale disponible



Venez nous rencontrer
au
70 Route du Barrage
St-Raphaël
418-748-4342



noelsdantan.com

Horaires

Boutique et autocueillette

Jeudi - vendredi
9h30 à 21h
Samedi-Dimanche
8h30 à 17h



facebook.com/noelsdantan

DÉCEMBRE 2025

CALENDRIER MUNICIPAL

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|--|---|--|---|---|
| | 1  | 2  | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7  | 8 | 9  | 10  | 11 | 12 | 13  |
| 14 | 15 | 16  | 17 | 18 | 18 | 20  |
| 21  | 22 | 23  | 24  | 25   | 26  | 27 |
| 28  | 29  | 30  | 31  | 1  | 2 | 3 |

LÉGENDE



Soirée "Trad"

Samedi 20 décembre

AMÈNE TA GANG, ON T'ATTEND POUR TAPER DU PIED !



♪ GRATUIT ET OUVERT À TOUS ! ♪

Au centre communautaire de Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Au programme

Scan moi !



18h : Initiation pour les enfants à
l'accordéon par M. Gaétan!

En soirée

Chant, danse et musique trad

Service de bar sur place



Animé par

Edith Chabot & Jérémie Pleau

Pour infos

418-234-6008

bedith10@hotmail.com

